

## EPREUVES DE SELECTION AIDES SOIGNANTS RENTREE du 26 AOUT 2024

# DOSSIER D'INSCRIPTION «CANDIDAT ASHQ DU SECTEUR PUBLIC et AGENTS DE SERVICE»

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS A PARTIR DU LUNDI 4 MARS 2024**

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : VENDREDI 14 JUIN 2024 à minuit**

**AFFICHAGE DES RESULTATS : VENDREDI 05 JUILLET 2024 à 14h**

L'arrêté du 07 avril 2020 modifié relatifs aux modalités d'admission à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide- soignant.

### Selon article 11

Sont dispensés de l'épreuve de sélection, les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service :

- 1 - Justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes
- 2 - Ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de 70 heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes

Les personnels visés aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> sont directement admis en formation sur décision du directeur de l'institut de formation. Un minimum de 20 % des places autorisées est réservé aux agents de la formation professionnelle continue soit pour Hauteville, 12 places

## COMMENT INSCRIRE VOS AGENTS

Constituez un dossier comprenant :

- La fiche d'inscription ci-jointe
- l'attestation de la CNIL ci-jointe
- La photocopie **d'une pièce d'identité valide** (carte d'identité **ou** passeport **ou** titre de séjour valide à l'entrée en formation)
- Une attestation qui précise que votre établissement s'engage à prendre en charge les frais de formation.
- Une attestation ou certificat de travail qui précise que l'agent possède :
  - au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes
  - ou que l'agent justifie à la fois du suivi de la formation continue de 70 heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée **et** d'une ancienneté cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes

**Dossier à envoyer ou à déposer à :**

**IFAS DU BUGEY**

**180 rue de la Forestière. Hauteville Lompnes 01110 PLATEAU HAUTEVILLE**

**AU PLUS TARD LE VENDREDI 14 JUIN 2024 A MINUIT**

**CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI**

## LES RESULTATS

**Date des résultats : VENDREDI 05 JUILLET 2024 à 14 h**

Les résultats sont communiqués :

- sur Internet : [www.ifsihauteville.com](http://www.ifsihauteville.com)
- par affichage à l'institut
- confirmation à titre individuel par courrier officiel

**Aucun résultat n'est donné par téléphone.**

Chaque candidat dispose d'un délai de 7 jours ouvrés pour valider son inscription en cas d'admission en liste principale. Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

## ADMISSION DÉFINITIVE

L'admission définitive est subordonnée à la production,

- ▶ **Au plus tard le jour de la rentrée** d'un certificat médical effectué par un **médecin agréé** attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique et psychologique incompatible avec **l'exercice de la profession d'aide-soignant. Ce certificat est obligatoire dès l'entrée en formation pour le suivi de la formation.**
- ▶ **Avant la date d'entrée au premier stage** d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France :
  - Diphtérie, tétanos, poliomyélite
  - Test tuberculinique récent
  - Hépatite B (3 injections et sérologie validée par un médecin)

**Afin d'être à jour et compte tenu des délais de vaccination il est indispensable de commencer votre cycle vaccinal dès validation de votre inscription.**

**L'entrée en stage est impossible si le candidat n'a pas de couverture maximale.  
Tout manquement à cet impératif entraînera l'arrêt immédiat de la formation pour inaptitude.**

## REPORT D'ADMISSION

Le directeur de l'institut de formation peut accorder, pour une durée qu'il détermine et dans la limite cumulée de 2 ans, un report pour l'entrée en scolarité dans l'institut de formation soit :

- › De droit, en cas de congé maternité, de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet d'une demande congé formation, de rejet d'une demande de mise en disponibilité ou pour la garde d'un enfant de moins de 4 ans.
- › De façon exceptionnelle, sur la base des éléments apportés par le candidat justifiant de la survenance d'un évènement important l'empêchant de débiter sa formation.

Tout candidat bénéficiant d'un report de formation, doit au moins 3 mois avant la date de rentrée prévue, confirmer son intention de reprendre sa scolarité à la dite rentrée.

## LA FORMATION

**La rentrée aura lieu le lundi 26 août 2024.**

Conformément à l'arrêté du 10 juin 2021, la durée de la formation en cursus complet est de 1 365 heures dont 770 heures d'enseignement théorique et 595 heures de stages.

Durant la formation, les élèves bénéficient de 3 semaines de congés.

La formation comprend 5 blocs de compétences répartis en 10 modules et un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé

### Les blocs et modules

<b>Bloc 1</b> Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	<b>Module 1</b> Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
	<b>Module 2</b> Repérage et prévention des situations à risque
<b>Bloc 2</b> Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	<b>Module 3</b> Evaluation de l'état clinique d'une personne
	<b>Module 4</b> Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement
	<b>Module 5</b> Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
<b>Bloc 3</b> Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	<b>Module 6</b> Relation et communication avec les personnes et leur entourage
	<b>Module 7</b> Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
<b>Bloc 4</b> Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	<b>Module 8</b> Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
<b>Bloc 5</b> Travail en équipe pluri professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	<b>Module 9</b> Traitement des informations
	<b>Module 10</b> Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire. Les cours et les stages sont organisés sur la base de 35 heures par semaine.

Les stages s'effectuent dans différents secteurs auprès de personnes en situation de soins aigus et stabilisés.

L'enseignement comprend des cours, des travaux dirigés, des travaux personnels guidés et des séances d'apprentissage pratiques et gestuelles.

L'évaluation des compétences acquises par les élèves est effectuée tout au long de leur formation à l'IFAS et en stage. En fonction des modules concernés, Les évaluations se déroulent sous forme de pratiques simulées ou d'analyse de situations.

Sont déclarés reçus au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e) les candidats ayant validé l'ensemble des compétences liées à l'exercice de ce métier

### Les attendus de la formation

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissance dans le domaine sanitaire, médico-social, social et sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitude en matière d'expression écrite et orale	Maitrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Cout de la formation

Formation en parcours complet = 7 500 euros (soit 9.74 euros en heure centre)

Pour les autres parcours, se renseigner auprès du secrétariat en fonction du cursus de formation du candidat.

### Equipement numérique

En lien avec le développement de la pédagogie à distance vous vous engagez à vous équiper de matériel informatique vous permettant de répondre aux exigences de l'institut.

### Tenues professionnelles


L'IFAS propose un achat de tenues professionnelles à la rentrée

Le Secrétariat est ouvert au public du lundi au vendredi de 8H 30 à 17H.

Pour nous contacter : 04.37.61.67.10

Mail : [secretariat.ifsidubugey@chph01.fr](mailto:secretariat.ifsidubugey@chph01.fr)

Site : [www.ifsihauteville.com](http://www.ifsihauteville.com)

<p><b>INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DU BUGEY</b>  <b>IFSI/IFAS</b>  180 Rue de la Forestière  HAUTEVILLE LOMPNES  01110 PLATEAU HAUTEVILLE</p>	<p><b>ATTESTATION C.N.I.L.</b>  <b>pour publication des résultats</b>  <b>pour l'admission à la formation</b>  <b>d'aide-soignant</b></p>	
--	---	---

L'affichage des résultats pour l'admission à la formation d'aide-soignant à l'Institut de Formation Aides-Soignants (IFAS) du Bugey à Hauteville-Lompnès paraîtra sur le site Internet de l'IFSI IFAS

Selon la CNIL<sup>(1)</sup>, le droit de regard sur ses propres données personnelles vise aussi bien la collecte des informations que leur utilisation. Ce droit d'être informé est essentiel car il conditionne l'exercice des autres droits tels que le droit d'accès ou le droit d'opposition.

**« Toute personne à la possibilité de s'opposer, pour des motifs légitimes, à figurer dans un fichier »**

A ce titre, il vous est demandé de cocher la réponse qui vous convient ci-dessous :

**J'accepte** que mon nom figure sur une liste des candidats diffusée sur le site Internet de l'IFSI-IFAS du Bugey d'Hauteville-Lompnès ;

**Je refuse** que mon nom figure sur une liste des candidats diffusée sur le site Internet de l'IFSI-IFAS du Bugey d'Hauteville-Lompnès. Le cas échéant, seul le numéro de candidat apparaîtra.

NOM (de jeune fille, suivi du nom d'épouse) :

.....

Prénom :

.....

Date : .....

Signature du candidat,  
ou de son représentant légal si le candidat est mineur

**SELECTION DES AIDES SOIGNANTS 2024**  
**FICHE D'INSCRIPTION pour l'IFAS DU BUGEY HAUTEVILLE**

Pour des raisons de lisibilité, veuillez compléter cette fiche en capitales d'imprimerie (adresse mail comprise)

NOM :	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
NOM D'EPOUSE :	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
PRENOM(S) :	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
DATE DE NAISSANCE	<input style="width: 150px;" type="text" value=" / /"/>	LIEU	<input style="width: 150px;" type="text"/>
SEXE	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	Nationalité <input style="width: 150px;" type="text"/>
ADRESSE : N° et Rue	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
ADRESSE SUITE	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
CP	<input style="width: 100px;" type="text"/>	VILLE	<input style="width: 300px;" type="text"/>
MAIL :	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
PORTABLE	<input style="width: 150px;" type="text"/>	FIXE	<input style="width: 150px;" type="text"/>

**PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER DE SELECTION**

- 1 La photocopie **d'une pièce d'identité valide** (carte d'identité **ou** passeport **ou** titre de séjour)
- 2 L'attestation C.N.I.L
- 3 L'attestation de prise en charge de l'employeur
- 4 Un ou des certificat(s) de travail

4 Date d'entrée dans la fonction

**J'accepte le règlement qui régit la sélection.**

**Je soussigné(e), atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements mentionnés et la conformité de tous les documents joints au dossier d'inscription**

A :

Le :

**Signature du candidat**

**Signature et cachet de l'employeur**